

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le **05 MARS 2010**

Ref: RD/NS

Monsieur le Député,

L'association de joueurs de rugby que vous dirigez, composée de parlementaires, de fonctionnaires et de collaborateurs parlementaires et ministériels s'entraîne régulièrement sur les pelouses de l'Esplanade des Invalides.

Ce site fait l'objet de nombreuses protections, et notamment d'une interdiction formelle de pratiquer des jeux de ballons. Ces pelouses ont pourtant été détériorées par plusieurs séances d'entraînement réalisées avec des crampons.

Ces entraînements se sont faits au mépris du travail quotidien fourni par les jardiniers de la Ville de Paris. Surtout, l'Esplanade des Invalides n'est pas un terrain de sport.

Aussi il convient de faire cesser les entraînements sur les pelouses des Invalides. Aucune exception ne saurait être acceptée car c'est illégal : d'autres lieux dédiés à la pratique sportive existent à Paris. En tant qu'élus, nous devons être exemplaires.

Je tiens à vous informer qu'une plainte a été déposée par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Monsieur Jean François PORTARRIEU
Député de la 5^{ème} circonscription de la Haute-Garonne
Président de l'Association du XV Parlementaire
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75 355 Paris

Copie à Monsieur François de RUGY, Président de l'Assemblée Nationale

Rachida DATI



Jean-François PORTARRIEU
Député de Haute-Garonne
Président du XV Parlementaire

Mairie du VIIème Arrondissement
Madame Rachida DATI
Maire

116, Rue de Grenelle
75007 Paris

Réf : JFP/JH/18-03-020

Paris, le 13 mars 2018

Madame la Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier, daté du 5 mars 2018, m'indiquant qu'il était interdit de pratiquer les jeux de ballon sur la pelouse de l'Esplanade des Invalides. Je souhaite vous rassurer : le XV Parlementaire n'a jamais considéré cet espace patrimonial comme un terrain de rugby.

Je tiens d'ailleurs à porter à votre connaissance que le mardi 5 décembre 2017, date à laquelle il a été imaginé par le plaignant que notre équipe s'est entraînée sur la pelouse de l'Esplanade des Invalides, il n'y a pas eu de séance d'entraînement !

En outre, et afin de lever toute ambiguïté, je vous indique que les membres du XV Parlementaire n'ont foulé la pelouse considérée qu'une seule fois, en septembre 2017. C'était pour les besoins d'une photo de l'équipe avec nos partenaires. J'ajoute que la plupart d'entre eux n'étaient pas chaussés de crampons, ne serait-ce qu'en raison de l'état particulièrement sec du terrain.

De plus, je tiens à vous assurer que tous les députés qui composent l'équipe que j'ai l'honneur de présider ont le plus grand respect pour le travail des jardiniers de la Ville de Paris ainsi que pour l'ensemble des services.

Enfin, sachant que nous utilisons régulièrement le terrain de Montreuil, je sollicite de votre part la mise à disposition d'un terrain à proximité de l'Assemblée nationale.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François PORTARRIEU



Député de Haute-Garonne
Président du XV Parlementaire